



Municipalité de Sainte-Sabine

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SABINE

REGISTRE PUBLIC

DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ ET AUTRES AVANTAGES REÇUS

Règlement numéro 2018-01-400 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

ANNÉE (3 décembre 2024 au 1^{er} décembre 2025)

Date de la déclaration	Donateur	Remis à :	Description	Commentaires
Aucune déclaration reçue en date du 1^{er} décembre 2025.				

Signé à Sainte-Sabine ce 1^{er} jour de décembre 2025 et déposé à la séance ordinaire du conseil du 1^{er} décembre 2025.

Chantal St-Germain,
Directrice générale et greffière-trésorière

Ce registre est public et est affiché sur le site internet de la Municipalité

Lors de la dernière séance ordinaire du conseil du mois de décembre, le greffier-trésorier dépose un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privé et qui excède la valeur fixée par le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.